



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique énergétique

Question au Gouvernement n° 3387

Texte de la question

AVENIR D'AREVA

M. le président. La parole est à M. Claude Birraux (*Vives exclamations sur les bancs du groupe SRC*), pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Alain Vidalies. Et la réponse à ma question ?

M. Claude Birraux. Monsieur le président, monsieur le ministre chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique (*De nombreux députés du groupe SRC se lèvent et scandent : " La réponse ! La réponse ! "*),...

M. le président. Je vous en prie, mes chers collègues !

Poursuivez monsieur Birraux.

M. Claude Birraux. ...le soutien de parlementaires de tous bords, celui du comité de direction et des syndicats n'ont rien changé. (*" La réponse ! La réponse ! " sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. Je vous prie de bien vouloir vous calmer !

M. Claude Birraux. La présidente du directoire d'AREVA a été remplacée. Elle avait fait de cette entreprise un leader mondial du nucléaire,... (*La clameur continue sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. Vous allez avoir votre réponse !

M. Claude Birraux. ...premier fournisseur de services aux États-Unis, et créant des emplois aux usines de Saint-Marcel et de Chalon, chères à Jean-Paul Anciaux.

Dans la période troublée d'après l'accident de Fukushima, quelle est la logique industrielle qui sous-tend cette décision du Gouvernement ?

AREVA est un groupe intégré. Le demeurera-t-il ?

AREVA et EDF sont deux entreprises dont l'État est le patron. Garderont-elles leur indépendance l'une par rapport à l'autre ?

Mes chers collègues, je vous remercie d'avoir bien voulu me laisser poser ma question, dans le climat apaisé et serein de la démocratie...

M. le président. La parole est à M. le ministre chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique, pour répondre à la question de M. Claude Birraux.

M. Éric Besson, *ministre chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique*. Je voudrais vous rassurer, monsieur le député, la France dispose, avec AREVA, du numéro un mondial du nucléaire. Le Premier ministre l'a rappelé lui-même très clairement : le changement de direction à la tête du groupe ne signifie pas un changement de stratégie.

Le modèle intégré, recouvrant l'ensemble des étapes du cycle du combustible - extraction de l'uranium, conception et construction des réacteurs, services de maintenance, traitement et recyclage des déchets -, est un atout pour le développement de l'entreprise et le restera.

La présence d'AREVA dans les énergies renouvelables est un autre élément fondamental de cette stratégie, qu'il s'agisse de l'éolien, du solaire, des bioénergies, de l'hydrogène ou du stockage d'énergie.

Concernant la relation avec EDF qui, apparemment, vous préoccupe, le Président de la République a demandé, lors du Conseil de politique nucléaire, la construction d'un partenariat stratégique. Cette construction est en cours. Un premier accord devrait être signé d'ici à la fin de l'été. La France a la chance de disposer, avec EDF,

du premier électricien mondial, et, avec AREVA, du premier industriel mondial du nucléaire. Il faut construire sur ces deux piliers, en France comme sur les grands marchés d'exportation, qu'il s'agisse de la Chine, de l'Inde, du Royaume-Uni ou d'autres pays encore, d'autant qu'AREVA possède de nombreux atouts pour le nucléaire à venir, celui de la troisième génération : l'EPR aujourd'hui, l'ATMEA bientôt. Avec ce modèle intégré, ce partenariat stratégique et leurs compétences, les 48 000 collaborateurs d'AREVA et les trente et un sites industriels basés en France vont continuer à fournir au plus grand nombre une énergie qui sera toujours plus sûre, plus propre et plus économique.

Monsieur le député, vous qui connaissez bien ces sujets, vous devriez être, je le crois, rassuré.

(Applaudissements sur quelques bancs du groupe UMP.)

Données clés

Auteur : [M. Claude Birraux](#)

Circonscription : Haute-Savoie (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3387

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Industrie, énergie et économie numérique

Ministère attributaire : Industrie, énergie et économie numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 juin 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 22 juin 2011